



LOI MALRAUX COMPRENDRE LES ENJEUX ET RÉUSSIR SON PROJET D'INVESTISSEMENT

1 Le contexte Le contexte

La loi du 4 août 1962 instaure la loi Malraux qui vise à la conservation du patrimoine architectural et historique en facilitant la restauration immobilière.

Pour cela, la loi permet à des investisseurs privés de réduire fortement leur fiscalité par l'acquisition et la restauration de biens anciens dans des quartiers historiques.

2 Objectif de la formation Objectif de la formation

À l'issue de cette formation, le participant sera capable :

- De comprendre l'environnement fiscal
- De maîtriser les techniques économiques, juridiques et fiscales
- De savoir présenter commercialement les données chiffrées
- D'augmenter le nombre de propositions dans ce dispositif fiscal

3 Personnes concernées Personnes concernées

Managers et collaborateurs souhaitant aller plus loin dans leurs connaissances de la gestion de patrimoine, les objectifs patrimoniaux et les choix d'investissement associé

4 Prérequis Prérequis

Ne nécessite pas de prérequis

Durée

1 jour / 7 heures

Prix

À partir de 1 600 € HT ou formation Inter Entreprise à partir de 300 € HT / personne

PROGRAMME DE FORMATION

1. Rappel sur les fondamentaux de la fiscalité

- L'impôt sur le revenu
- Les trois modes de défiscalisation

2. Les raisons de l'existence de la fiscalité

- Les raisons sociales
- Les raisons économiques
- Les besoins actuels et futurs

3. La présentation de la loi Malraux

- Les conditions d'application
- Les procédures légales
- Les avantages
- Les inconvénients
- Le décompte financier
- Les objections possibles

4. La présentation des programmes

- La méthode de présentation
- Les arguments à mettre en avant
- Les besoins actuels et futurs

Méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Un tour de table des attentes des participants permet d'identifier les besoins et les particularités de chaque participant
- Afin d'être la plus opérationnelle possible, la formation alterne apports théoriques et applications pratiques
- Mises en situation
- Validation des acquis par questionnaires et par mise en situation

Suivi et évaluation des résultats

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction « à chaud »
- Quizz de validation des acquis
- Attestation de présence
- L'animateur contrôle tout au long de la formation le niveau des stagiaires au moyen de mises en situation et de questionnaires